

Annexe 1 : Déclaration de Madame Anne TINCQ

« Bonsoir aux Pont-l'Abbistes présents en grand nombre ce soir.

Je ne reviendrai pas sur la façon dont j'ai été traitée depuis la démission du maire, mais je souhaite préciser que je n'ai en aucun cas refusé l'entretien prévu le lundi 28 juillet avec le candidat au poste de maire. En effet, je souhaitais simplement avoir un entretien en tête à tête avec lui sans la présence de l'adjoint aux associations qui n'avait à ce moment aucune légitimité, ce qui a été refusé par le candidat.

Il y a un an, mi-juillet, je n'aurais pu imaginer que je subirais aujourd'hui ce que j'estime être un dommage collatéral.

Je qualifie le hold-up du maire démissionnaire sur ma délégation comme violent et belliqueux. A aucun moment depuis le 25 juin il n'a daigné m'informer de sa décision alors qu'il a claironné partout qu'il serait adjoint à l'urbanisme.

Et pourtant tout au long de mon mandat, le maire démissionnaire n'a eu de cesse que de me féliciter en Bureau municipal, en commission, en réunion de majorité, en Conseil municipal pour mon implication, mon travail qui était selon lui, je cite « remarquable ».

Mais comme le dit LA FONTAINE : « Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute ». J'apprends.....

Je suis dès ce soir une conseillère municipale toujours décidée à être fidèle à ma façon d'être, dans l'intérêt de ma ville et de ses habitants, et je remercie les agents avec lesquels j'ai travaillé avec bonheur et efficacité et plus particulièrement Martine Chever et Denis Dugor ».